



Marc DELMAS

Représentant Syndical

CSE SA SNCF

Cfecgc.fer.rs.sncf@gmail.com

Madame la Présidente du CSE SA SNCF,

Monsieur le Secrétaire du CSE SA SNCF,

A Marseille le 10 mars 2020

Objet : épidémie COVID – 19. Fonctionnement des IRP.

Références : bilatérale du 05 mars et téléconférence du 06 mars 2020

Madame, Monsieur,

En avant-propos, je tenais à vous indiquer que **M. Jean-Pierre ODDOU** Elu Suppléant a pris l'initiative d'envoyer la lettre que vous avez reçue à 14H14, comme vous avez pu le constater il ne parle qu'en son nom. La lettre ci-dessous a été rédigée en concertation avec les élu(e)s **CFE-CGC FERROVIAIRE** lors de la téléconférence de ce jour et en accord avec le syndicat **CFE-CGC FERROVIAIRE**.

Nous vous remercions vivement pour l'organisation de la téléconférence sur le sujet préoccupant de la propagation du COVID – 19, vendredi 06 mars, et pour les informations transmises.

Les élus **CFE-CGC FERROVIAIRE** restent toutefois toujours dans l'attente d'une proposition de fonctionnement des IRP par la Direction, associant les élus CSE, les CSSCT et les RPx dans ce contexte d'épidémie.

Dans le contexte d'épidémie de Coronavirus-COVID19, l'objectif étant que les instances puissent assurer de façon optimale leurs missions de prévention quant à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, au bénéfice des 11.000 salariés de SNCF, dans leur diversité de métiers et de risques associés, répartis sur tout le territoire.

Comme indiqué lors de la bilatérale portant sur le « REX CSE et le Dialogue Social » du 05 mars dernier, notre attente porte sur la mise en place d'une téléconférence régulière programmée (et à chaque événement remarquable) permettant à l'ensemble des élu(e)s du CSE d'être informé quasi en temps réel de l'évolution de l'épidémie.

Les élus **CFE-CGC FERROVIAIRE** s'engagent sur la qualité des échanges lors de ces téléconférences et sur une volonté de coopération.

A date, nous sommes très attentifs à la présentation et à la mise en œuvre des Plans de Continuité d'Activité pour les métiers les plus sensibles (dont Sûreté, Service Médical, Action Social, Immobilier, E SNCF et Environnement de travail).

Nous réitérerons, par ailleurs notre recommandation de limiter dès à présent, dans un cadre préventif, chaque fois que possible selon les métiers, les déplacements sur le territoire et les réunions en présentiel pour les salariés, en privilégiant les téléconférences et en organisant un déploiement le plus large possible du télétravail.

Dans l'attente de vous lire, recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire, nos salutations distinguées.

Marc DELMAS

Copie : Président CFE-CGC FERROVIAIRE